

La jeunesse inadaptée [suite]

Autor(en): **Traber, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **96 (1967)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La jeunesse inadaptée

II. Le raisin vert (suite)

Le jeune inadapté se signale par un comportement insolite dont l'origine réside essentiellement dans le milieu familial déficient. J'ai évoqué trois situations typiques: absence totale de famille; conflit grave entre père et mère; parents unis, mais maladroits à l'égard de leurs enfants. Ces situations peuvent se confondre.

Comment le jeune, élevé dans de telles conditions, adoptera-t-il finalement le comportement que nous lui avons vu? Examinons, en d'autres termes, les rapports entre la cause principale et les effets de l'inadaptation juvénile. Nous verrons également l'importance de quelques facteurs secondaires.

4. La genèse de l'inadaptation juvénile

Au cours de son évolution vers l'âge adulte, tout enfant réclame la satisfaction d'un certain nombre de besoins à la fois matériels et psychiques. Chez l'inadapté, une partie de ces besoins est restée insatisfaite. Cette carence a provoqué une réaction plus ou moins violente. Voilà mon hypothèse.

Jusqu'à ces derniers temps, l'on se souciait surtout *des besoins matériels* de ceux qui furent appelés «ces pauvres enfants». En pourvoyant à leur placement, à leur nourriture, à leur habillement, des gens bien intentionnés pensaient avoir résolu le problème qui nous retient. Hélas, il n'en est pas ainsi. En effet, la plupart des jeunes dont nous devons nous occuper à cause de leur comportement, vivent dans une certaine aisance.

Nous pouvons dès lors penser qu'ils souffrent davantage de *carences psychiques*. Celles-ci consistent essentiellement dans le fait, ressenti plus ou moins consciemment par eux de *ne pas être aimés, protégés, stimulés, guidés* véritablement.

Dans la famille normale, tous les membres, en commençant par la mère, concourent à satisfaire ces besoins vitaux. Un *lien* s'établit ainsi avec l'enfant. Ce lien doit être intime, souple, solide, continu. C'est grâce à lui que l'enfant progressera, qu'il occupera peu à peu une place bien définie dans son milieu et qu'il sera amené, au cours de son évolution, à le relâcher pour en établir d'autres à son tour.

Chez l'enfant élevé dans un milieu déficient, ce lien n'a jamais pu s'établir véritablement; il s'est brisé en cours de route ou bien il est

continuellement perturbé. Revoyons sous cet aspect, les trois situations évoquées plus haut :

1. Je vous ai cité le cas de Paul, *enfant illégitime confié à une institution* (page 176). Sa mère l'a nourri pendant trois mois. Elle a dû l'abandonner ensuite pour des raisons professionnelles. Un lien, à peine ébauché, a cessé d'exister.

D'autres enfants illégitimes ne sont pas du tout nourris par leur mère, ni d'ailleurs par personne d'autre. Couchés dans leur berceau, ils vident tout seul leur biberon. De ce fait, ils établissent leur premier lien non pas avec une personne, à travers son sein ou le biberon qu'elle tient, mais avec un objet, le biberon tout court. Ils risqueront de rester accrochés à cette relation objectale comme nous le verrons.

Ce n'est cependant pas seulement aux heures des repas que le nouveau-né réclame l'intimité d'une présence humaine. Tout au contraire, il a besoin presque continuellement de soins et de caresses. En y répondant, la mère stimule l'initiative de son enfant préparant ainsi l'éclosion de son intelligence.

Dans une pouponnière ou dans un home à trop grand effectif, pareille sollicitude est irréalisable. Les Sœurs doivent étendre leur affection sur un nombre trop élevé. Comment arriveraient-elles alors à stimuler tous les enfants ? Ceux-ci restent mornes. Beaucoup d'entre eux accuseront ensuite un retard intellectuel de plusieurs années. Il n'y a pourtant que peu de vrais débiles parmi eux ¹.

Il n'est pas rare que ces petits pensionnaires sautent au cou de la première personne venue. Certaines dames d'œuvres de s'en extasier ! En réalité, un tel comportement traduit une soif d'affection inquiétante. L'enfant aimé normalement garde la retenue devant des étrangers.

Si, d'une part, la Sœur ou l'éducatrice ne peut s'adonner suffisamment à chacun de ses protégés, elle changera, d'autre part, trop facilement, sinon de maison, du moins de groupe. J'ai connu un orphelinat, où les Sœurs étaient mutées dans les 48 heures. Certes cela faisait partie de leur vie de renoncement. Seulement pour les enfants c'était chaque fois un drame intime et... gratuit.

Sur le plan matériel, tout est organisé dans l'institution et prévu dans les moindres détails. L'enfant n'aura jamais à s'inquiéter de la provenance de sa nourriture ni de ses vêtements. Il n'a jamais vu non plus peiner et travailler ses parents. Et lorsqu'il entre dans la vie active, il a tendance à garder cette insouciance. Combien de ces adolescents estiment que tout leur est dû, sans restriction !

Par le fait qu'ils sont en internat, les pensionnaires ne contribuent que fort peu à la bonne marche de la vie quotidienne. Tout est pensé pour eux. Qui le fera plus tard ?

¹ La débilité mentale vraie est constitutionnelle ou acquise par la maladie.

Si l'enfant élevé en institution reçoit tout, il n'a, malheureusement, pas suffisamment appris à donner. Cela aussi y créerait trop de perturbations. C'est pourtant en donnant – et ne serait-ce qu'un sourire pour commencer – qu'il sortira de son égocentrisme.

Après un tel réquisitoire, faut-il conclure à la suppression des institutions pour enfants sans famille? Je ne le pense pas, mais nous devons réexaminer la structure de ces maisons et leur rôle exact. Nous y reviendrons.

2. L'enfant dont les parents sont en conflit grave, n'a pas été capable parfois d'établir son lien initial. Entre autre, c'est le cas des «indésirés» (Cf. page 177).

Mais plus souvent, il a pris un bon départ. Il s'est senti étroitement lié à ses père et mère et dès lors, il a occupé dans son milieu la place qui lui convenait. Mais voici que le conflit éclate. L'enfant est chassé de sa place. On lui demande d'en occuper d'autres qui ne sauraient lui convenir.

Ainsi, sa mère exigera de lui l'affection que son mari ne lui donne plus. Son père tentera de le rallier à ce qu'il croit être son droit, parfois même au détriment du bon sens et de la morale. L'exemple de Rodolphe est éloquent à ce sujet (page 179). Jadis, l'enfant était aimé pour lui-même. Dorénavant, il le sera par l'un des parents à condition de détester l'autre. Il ressemblera bientôt à une massue dont les parents dissidents se frapperont mutuellement. Faut-il s'étonner qu'il devienne ambivalent, comme Richard (page 96).

L'enfant ne se sentira plus en sécurité. Ils se révoltera d'être privé d'un foyer normal. Il en arrivera à détester ses parents dont la conduite le détourne de la vie familiale, de l'amour conjugal, voire de l'état d'adulte.

Signalons, par acquit de conscience, qu'il existe des parents assez raisonnables pour laisser leurs enfants en dehors du conflit qui les oppose, mais sauront-ils pour autant leur assurer un foyer chaleureux?

3. La maladresse de parents pourtant bien unis est susceptible de perturber le lien d'affection qui les attache à leurs enfants. Ce lien sera tantôt trop relâché, tantôt trop resserré. Dans les deux cas il menace de se briser.

Il est évident que les enfants de *parents trop mous* manquent de sécurité. Si ces enfants sont en apparence guidés et conseillés, ils devront décider eux-mêmes en dernier ressort, et toujours de tout. Mais n'ayant de la vie qu'une expérience partielle, ils ne se dirigeront qu'à l'aveuglette. C'est grisant à première vue, mais ensuite angoissant. On veut s'acheter une voiture? Le père signera le contrat. On veut coucher avec une fille? Personne ne s'y opposera véritablement. On veut changer d'emploi ou bien de travail? Bon, si tu veux! Personne ne renseigne le jeune homme

sur les conséquences de ses actes qu'il sera d'ailleurs presque toujours seul à supporter.

Les parents passifs et hyperactifs n'arrivent pas davantage à créer cette ambiance sécurisante dont le jeune a tellement besoin. Leur affection n'est distribuée qu'au compte-goutte. Ils me font penser à des automates qui offrent nourriture, bons conseils et blâmes autant qu'on en veut. Mais quel jeune adolescent ferait des confidences à un automate? Lequel voudrait s'identifier à lui?

Si les parents *hyperprotecteurs et autocrates* ne manquent certainement pas d'affection, ils ne respectent pas suffisamment l'évolution naturelle de leurs enfants. Les premiers semblent vouloir forcer un chêne à croître en espalier. Tôt ou tard l'arbre lézardera le mur sur lequel il est fixé, sinon il périra. Les seconds tenteraient alors par tous les moyens de greffer les cerises aux noix. Hélas, ils ne récolteront que des feuilles!

Nous verrons la prochaine fois comment est amené à réagir le jeune ainsi frustré dans la satisfaction de ses besoins vitaux.

Jean Traber



Articles de ménage Outillage

La plus ancienne Maison de la place

Bregger, Zwimpfer & Cie S. A.

Rue des Epouses 130, 1700 Fribourg
Tél. (037) 2 52 51